Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1689

Artikel: Swisscom : un tournant politique
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1009014

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un tournant politique

La décision de privatiser totalement et même de vendre Swisscom fut, de la part du Conseil fédéral, un choix idéologique. D'où la lamentable gestion de ce dossier: pas de contacts avec le Conseil d'administration, communication désastreuse. Mais peu importait l'absence d'analyse préalable et de toute précaution méthodologique. La bonne solution était connue d'avance par la grâce de l'idéologie.

Dans un édito (cf. n° 1670), *Domaine public* soulignait tous les problèmes qu'il aurait été utile d'examiner pour traiter correctement ce dossier, mais devant le caractère abrupt de la décision prise, portant la griffe Blocher-Merz, la réponse ne pouvait être que «non». Pas d'entrée en matière! Le Conseil national, de même, n'a pas voulu discuter tel point particulier et proposer des amendements. Il a récusé la vérité idéologiquement et politiquement toute faite. Pas d'entrée en matière!

Le PDC a joué un rôle décisif dans cette décision, qui a un sens politique bien au-delà du seul dossier Swisscom. Lors du renouvellement du Conseil fédéral, le PDC avait non seulement perdu son deuxième siège dans des circonstances peu glorieuses, mais son aile droite avait, de surcroît, contribué à l'élection de Hans-Rudolf Merz, instaurant une majorité de droite renforcée au Conseil fédéral. Or c'est cette majorité et plus particulièrement le tandem Blocher-Merz qui a subi une défaite devant le Conseil national, parce que le PDC a réussi à serrer les rangs, sans se laisser intimider par les tentatives de pression avant l'élection au Conseil fédéral de son représentant, et surtout sans laisser du champ à ceux de ses parlementaires qui sont prompts à suivre les radicaux et l'UDC. Incontestablement, dans cette reprise en main, il faut voir l'autorité du président de groupe Urs Schwaller. Certes ce vote ne signifie pas que le PDC est devenu centriste et qu'il s'est désembourgeoisé; il n'y a pas si longtemps qu'il affichait lui-même l'étiquette de conservateur, mais ce vote signifie que le Conseil fédéral de 2003, avec sa greffe Blocher-Merz, n'est plus assuré à tout coup d'une majorité parlementaire. C'est un tournant. *ag*

Une question lancinante

Dans le débat sur la transformation des anciens monopoles nationaux, voulue par l'Union européenne, désireuse de créer des entités économiques à l'échelle de l'Europe, il y a une question à laquelle il n'est pas apporté de réponse claire.
Elle concerne les sociétés transnationales. Pourquoi sont-elles toujours représentées en terme de domination, absorption, fusion? Pourquoi des formules de partenariat européen ne sont-elles jamais envisagées: partage des frais de recherche, expérimentation à coût réparti, matériel commun, etc. Le Conseil fédéral ne veut pas qu'une société suisse prenne la majorité d'une société étrangère assurant un service universel. Mais pourquoi la maîtrise du capital social serait-elle la seule solution? Des collaborations étroites de sociétés de service public auraient un sens européen concret. Pourquoi la gauche européenne, suisse, n'en fait-elle pas une revendication forte? *ag*

Edito

Le lobby fait la force

Cène stupéfiante: voici les patrons de Migros, Coop, Denner, Manor et autres grandes entreprises de distribution assis à la même table, présentant, avec des airs de gourmandise complice, un projet commun. Ils annoncent tout simplement que, concurrents sur les marchés des biens de consommation, ils défendront désormais ensemble les intérêts du commerce de détail à Berne. Rivaux dans la conquête des clients, unis dans les coulisses du Palais fédéral. Marketing séparé, lobbyisme commun.

Une collaboration qui n'allait pas de soi. Il y a moins d'un mois, Migros et Coop se battaient à coup de cartes de crédit, pour fidéliser leur clientèle respective. Il y a dix ans, quand Denner se profilait comme troisième plus grand distributeur alimentaire, les numéros un et deux du commerce de détail ont fait grimace séparée. Et il y a près de quarante ans, quand la «jeune» Migros zurichoise célébrait sa propre quarantaine en dépassant la vénérable Coop de Bâle, une rivalité implacable s'est installée entre les deux fédérations coopératives qui dominent toujours le secteur de la distribution en Suisse, le plus concentré de toute l'Europe.

Aujourd'hui, les concurrents continuent de se disputer des parts de marché, tant à l'approvisionnement qu'à la vente au détail, mais s'allient pour influer sur les politiques fédérales de l'économie, de l'agriculture et de la concurrence principalement. Ils veulent faire sentir le poids d'un secteur, le commerce de détail, qui représente un chiffre d'affaires de 75 milliards de francs, une masse salariale de 43 milliards et contribue pour 16% au produit intérieur brut de la Suisse.

Il fut un temps où Migros, avec l'Alliance des Indépendants, et Coop, en la personne d'un élu socialiste de Bâle, avaient «leur» homme sous la Coupole, tout comme la Ciba d'avant Novartis. Le trio Walter Biel, Otto Stich/Carl Miville et Felix Auer avait tenu pendant plus de vingt ans, avant de disparaître en 1991. Depuis lors, le grand commerce de détail, contrairement à la chimie bâloise ou à l'Union suisse des paysans, n'a plus eu de députés attitrés. Et, ne se reconnaissant pas dans les associations faîtières du type *economiesuisse* ou USAM, se lance dans le lobbyisme avoué.

Avec en toile de fond l'arrivée des discounters allemands de la tendance dure, le développement des importations directes par les consommateurs, la libéralisation des échanges agricoles et l'influence de la législation européenne sur la concurrence (le fameux principe du Cassis de Dijon), les principaux distributeurs du pays se glissent sur la scène fédérale, par les coulisses comme il se doit. Avec la ferme intention de faire valoir leur point de vue sur les affaires présentes et de développer des stratégies pour parer les problèmes attendus, réforme de la TVA en tête. A suivre pour évaluer l'efficacité - et les limites - de la «structure volontairement légère» mise en place ces jours sou le nom de Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse. *yj*